

► Métiers visés :

- Ouvrier(ière) des espaces verts ;
- Agent(e) d'entretien des parcs et jardins.

► Le métier :

Seul(e) ou en équipe de 2 à 5 personnes, vous intervenez essentiellement en plein air et en toutes saisons dans la création et/ou l'entretien d'espaces verts, de sols sportifs ou d'espaces naturel.

A partir de consignes transmises par la hiérarchie, vous :

- Participez à l'implantation du balisage du chantier ;
- Préparez le sol, réalisez la plantation d'arbres, d'arbustes et de décors floraux, ainsi qu'à l'engazonnement de surfaces à végétaliser ;
- Participez à la mise en valeur du patrimoine (berges, zones boisées, littoral, forêts) ;
- Posez et maintenez les réseaux d'arrosage ;
- Effectuez des petits travaux de maçonnerie paysagère.

La connaissance des caractéristiques de plusieurs centaines de plantes est indispensable pour conseiller les clients et assurer la longévité des agencements réalisés.

Vous utilisez fréquemment des matériels motorisés pouvant nécessiter une autorisation de conduite ou un certificat d'aptitudes spécifiques. Vous pouvez être amené(e) à appliquer des produits phytopharmaceutiques dans le respect de l'environnement et de la réglementation.

► Pré requis pour l'entrée en formation :

- Maîtrise des savoirs de base : lire, écrire, compter.

► Aptitudes à l'emploi :

Résistance à la fatigue physique (aptitude à travailler en extérieur, port de charges, travail en positions inconfortables), pas d'antécédents allergiques (dont pollens), sens de l'organisation, de la sécurité, de l'esthétique. Bonne mémoire.

► Organisation de la formation :

La formation de base est organisée en trois modules :

- Entretien un espace vert ornemental ;
- Planter et engazonner des espaces verts ;
- Poser et entretenir des circulations, dallages, pavages et équipement d'espaces verts.

Ce stage inclut trois formations complémentaires spécifiques au CMFP :

- certificat d'aptitude à la conduite de tracteurs et de petits engins de chantier mobiles (CACES R372) ;
- habilitation électrique (H0/BO/HOV) ;
- sauveteur secouriste du travail.

► Qualification délivrée :

- **Titre professionnel Ouvrier du Paysage, Niv 3/Niv V.**

► Stage de formation professionnelle :

D'une durée totale de formation de 983 heures, soit presque 7 mois, ce stage comprend deux périodes en entreprise de trois et quatre semaines à l'issue du 1^{er} et du 3^e module. **Ces périodes en milieu professionnel civil doivent avoir lieu dans des entreprises proposant des activités en rapport avec les connaissances jusque-là acquises par les stagiaires.**

Réalisables sur tout le territoire métropolitain, dans l'entreprise de son choix, ces mises en situation permettent au stagiaire de découvrir les codes du monde de l'entreprise et de s'y faire apprécier en démontrant son savoir-faire et son savoir-être.

► Perspectives d'emploi et de carrière :

Vous pouvez, après une expérience significative, vous spécialiser ou évoluer vers une fonction de chef d'équipe. Également créer votre entreprise.

Plus de compétences pour votre avenir